



N° 89-615-XIF au catalogue

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Progrès et défis des
nouveaux immigrants sur le
marché du travail

2003



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-3321 ou 1 800 461-9050 (sans frais); télécopieur : (613) 951-4527; courriel : des@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 89-615-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Progrès et défis des nouveaux
immigrants sur le marché du travail

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2005

N° 89-615-XIF au catalogue

ISBN 0-662-70428-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 89-615-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Tina Chui et Kelly Tran, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les immigrants qui ont pris le temps de participer à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête vont contribuer à la recherche sur l'immigration et au développement de politiques.

Cette étude a été réalisée grâce au concours de nombreuses autres personnes et leur apport se doit d'être souligné. Nous remercions plus particulièrement Johanne Denis, Chantal Grondin, Patrice Dion, Owen Phillips et Dominic Grenier de l'équipe de l'ELIC pour leur leadership dans la gestion du projet, s'assurant de la qualité et du traitement opportun des données. Nous remercions également Peter Smith pour son aide technique.

Nous tenons également à remercier les diverses personnes, incluant Grant Schellenberg, Jessie-Lynn MacDonald et nos collègues de Citoyenneté et Immigration Canada qui ont donné de leur temps pour réviser ce rapport et fournir des commentaires à ce sujet.

Note aux lecteurs

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Le présent article expose les premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). L'enquête vise à étudier la façon dont les nouveaux immigrants s'adaptent au mode de vie du Canada au fil du temps. Lors du premier cycle, environ 12 000 immigrants, représentant 164 200 personnes âgées de 15 ans et plus, ont été interviewés entre avril 2001 et mai 2002, soit approximativement six mois après leur arrivée. Au deuxième cycle de l'ELIC, environ 9 300 immigrants du premier cycle, représentant 160 800 personnes, ont été interviewés de nouveau en 2003, soit deux ans après leur arrivée. Il s'agissait de personnes qui étaient demeurées au Canada pendant deux ans et que Statistique Canada a pu localiser. Le troisième cycle de l'ELIC est actuellement en cours; il permet de recueillir des renseignements auprès des mêmes immigrants quatre ans après leur arrivée.

Les résultats du premier cycle de l'ELIC¹ ont démontré que l'intégration au marché du travail constitue un aspect particulièrement crucial du processus d'établissement des immigrants. Le présent article porte donc sur ce point. On y répond notamment aux questions suivantes : combien de temps faut-il aux nouveaux immigrants pour obtenir leur premier emploi? Combien d'entre eux trouvent un emploi dans la profession voulue? Quels obstacles rencontrent-ils dans la recherche d'un emploi?

Puisque l'accent est placé sur l'intégration au marché du travail, l'analyse se limite aux 6 000 immigrants qui étaient dans le groupe d'âge d'activité maximale (25 à 44 ans), représentant 106 600 personnes. Les immigrants qui avaient entre 15 et 24 ans ou plus de 45 ans n'ont pas été pris en considération afin d'éliminer de l'analyse les effets qu'auraient pu avoir les étudiants, les personnes entrant tardivement sur le marché du travail et les retraités.

De plus, une importance particulière est accordée aux demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, étant donné que ces personnes sont admises au Canada en raison de leur haut niveau de compétences sur le marché du travail. Enfin, l'intégration au marché du travail est examinée pendant les deux premières années au Canada, définies approximativement comme les 24 à 28 mois qui se sont écoulés entre l'arrivée et le moment de la deuxième interview dans le cadre de l'ELIC.

Catégories d'immigration

Trois grands objectifs guident la politique d'immigration du Canada : favoriser le développement économique et la prospérité dans toutes les régions du Canada, réunifier les familles ainsi que respecter les obligations internationales et la tradition humanitaire concernant les réfugiés.

À ces objectifs correspondent les trois principales catégories auxquelles appartiennent les immigrants admis chaque année au Canada à titre de résidents permanents : les immigrants de la catégorie économique, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés.

Les immigrants de la catégorie économique comprennent les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux et les conjoints et personnes à charge qui les accompagnent, les gens d'affaires ainsi que les candidats des provinces ou des territoires. Les demandeurs principaux qui présentent une demande à titre de travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction de certains critères, dont le niveau de scolarité, les aptitudes linguistiques et les compétences professionnelles. Ces immigrants sont réputés être plus susceptibles de réussir sur le marché du

1. Chui, Tina. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*, Statistique Canada, n° 89-611-X au catalogue, Ottawa, 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences*, Statistique Canada, n° 89-614-X au catalogue, Ottawa, 2005.

travail et de participer à l'économie canadienne. Les conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés sont admis sans évaluation de leurs compétences.

La majeure partie des immigrants âgés de 25 à 44 ans qui ont participé à l'ELIC faisaient partie (76 %) de la catégorie des travailleurs qualifiés : 47 % étaient des demandeurs principaux et 29 %, des conjoints ou personnes à charge. Environ les trois quarts (76 %) des demandeurs principaux sont des hommes, tandis que légèrement plus de huit conjoints ou personnes à charge sur dix (82 %) sont des femmes. La vaste majorité (87 %) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés sont titulaires d'un grade universitaire.

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial comptaient pour 15 % des immigrants de 25 à 44 ans participant à l'ELIC, tandis que les réfugiés représentaient 5 % de ces immigrants. La tranche de 5 %² restante était surtout formée de gens d'affaires et de candidats des provinces.

Plus des deux tiers (68 %) de tous les immigrants en âge d'activité maximale étaient titulaires d'un grade universitaire à leur arrivée au Canada, peu importe la catégorie à laquelle ils appartenaient.

2. Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

Table des matières

Faits saillants	6
Analyse	7
La plupart des immigrants avaient travaillé et nombre d'entre eux avaient trouvé un emploi peu après leur arrivée	7
De nombreux immigrants avaient travaillé tout au long de leurs deux premières années au Canada	8
Les taux d'emploi se rapprochaient de la moyenne nationale	8
La plupart des immigrants avaient donné suite à leur intention de travailler au Canada	8
La moitié des immigrants avaient occupé un seul emploi pendant leurs deux premières années au Canada	9
De modestes gains pour ce qui est de trouver un emploi dans la profession envisagée	9
Le cinquième des immigrants n'avaient pas travaillé du tout depuis leur arrivée au Canada	10
Le manque d'expérience de travail au Canada était toujours crucial pour les immigrants	10
Dans l'ensemble, de nombreux immigrants étaient satisfaits de leur emploi malgré les difficultés	11
L'avenir : le potentiel de l'ELIC pour les chercheurs	11
Produits connexes	12
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Objectifs de l'enquête	13
Méthodes d'enquête	14
Limites des données	15
Graphiques	
1. Immigrants âgés de 25 à 44 ans : Proportion qui ont eu un emploi, par semaine depuis l'arrivée, pour des catégories d'immigration choisies	7
2. Immigrants avec emploi et âgés de 25 à 44 ans : Proportion qui ont eu un emploi dans la profession envisagée, par semaine depuis l'arrivée, pour des catégories d'immigration choisies	10

Faits saillants

- La vaste majorité (80 %) des immigrants en âge d'activité maximale avaient trouvé un emploi pendant leurs deux premières années au Canada, et la majorité avaient travaillé pendant plus d'un an. Parmi ceux qui avaient trouvé un emploi, 42 % ont obtenu un travail dans la profession envisagée. C'était le cas pour environ la moitié (48 %) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés.

Analyse

La plupart des immigrants avaient travaillé et nombre d'entre eux avaient trouvé un emploi peu après leur arrivée

Aux yeux de nombreux nouveaux arrivants, l'obtention d'un emploi est un facteur clé pour qui veut se faire une nouvelle vie au Canada. Même si le processus peut prendre un certain temps, 80 % des immigrants de 25 à 44 ans avaient eu au moins un emploi pendant leurs deux premières années au Canada.

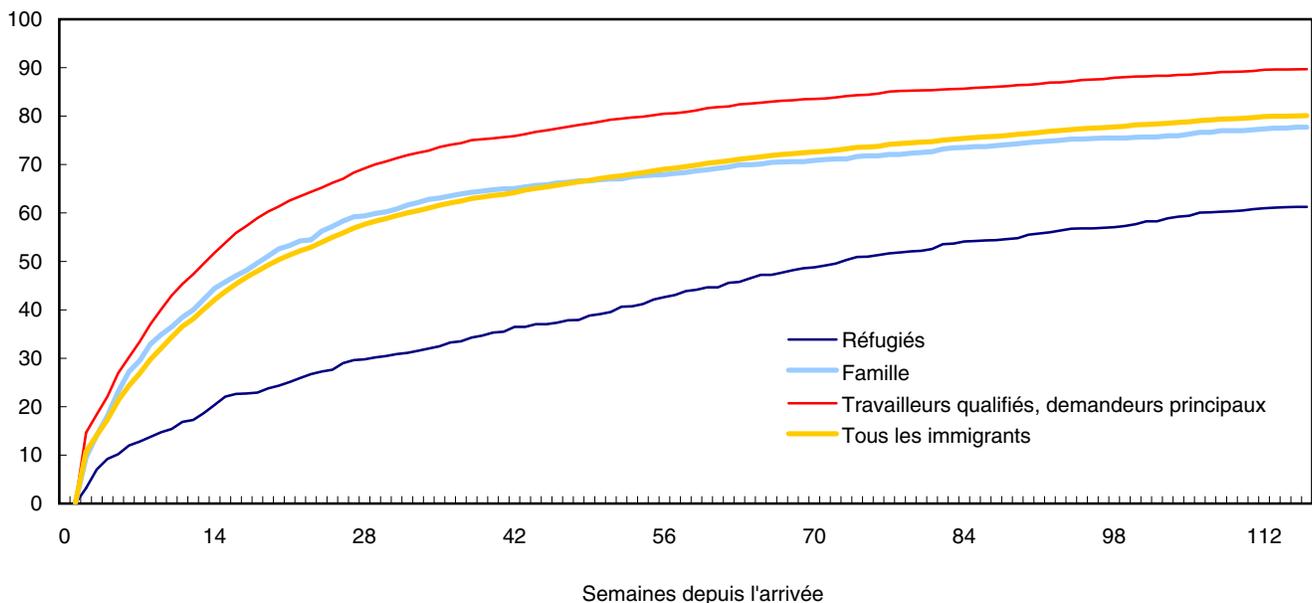
La plupart des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (90 %) avaient trouvé un emploi durant cette première période de deux ans. On peut en dire autant pour 78 % des immigrants dans la catégorie du regroupement familial et 62 % des réfugiés.

De nombreux immigrants avaient trouvé du travail très rapidement après leur arrivée. Parmi tous ceux qui avaient trouvé un emploi au Canada, 70 % avaient commencé à travailler dans les six mois suivant leur arrivée, 15 %, dans les 7 à 12 mois suivant leur arrivée, et 15 %, plus d'une année après leur arrivée.

De même, la plupart des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient trouvé un emploi au début de leur processus d'établissement. Chez ceux qui avaient trouvé du travail, 75 % avaient commencé à travailler dans les six mois suivant leur arrivée, tandis que 14 % l'avaient fait dans les 7 à 12 mois suivant leur arrivée et 11 %, après une année.

Graphique 1

Immigrants âgés de 25 à 44 ans : Proportion qui ont eu un emploi, par semaine depuis l'arrivée, pour des catégories d'immigration choisies



De nombreux immigrants avaient travaillé tout au long de leurs deux premières années au Canada

Non seulement de nombreux immigrants s'étaient trouvés un emploi assez rapidement après leur arrivée, mais une proportion considérable d'entre eux avaient maintenu un emploi pendant leurs deux premières années au Canada.

Sur les huit immigrants sur dix qui avaient occupé un emploi pendant cette période, 58 % avaient travaillé pendant 18 mois ou plus. Une autre tranche de 17 % avaient travaillé durant une période de 13 à 17 mois et les autres 25 % avaient travaillé 12 mois ou moins.

Ce sont surtout les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qui ont maintenu un emploi. Chez ceux qui avaient un emploi, 64 % avaient travaillé pendant 18 mois ou plus, 16 %, de 13 à 17 mois, et 20 %, 12 mois ou moins.

Parmi les immigrants de la catégorie du regroupement familial qui avaient un emploi, 59 % avaient travaillé pendant 18 mois ou plus, tandis que 24 % avaient travaillé 12 mois ou moins. Enfin, 39 % des réfugiés qui occupaient un emploi avaient travaillé pendant 18 mois ou plus tandis que 37 % avaient travaillé 12 mois ou moins.

Les taux d'emploi se rapprochaient de la moyenne nationale

Les gains réalisés sur le marché du travail par les immigrants de 25 à 44 ans pendant leurs deux premières années au Canada peuvent être évalués en comparant leurs taux d'emploi à des moments donnés à ceux de tous les Canadiens du même groupe d'âge.

Vingt-six semaines après leur arrivée, 50 % des immigrants âgés de 25 à 44 ans avaient un emploi. Cette proportion était inférieure de 30 points de pourcentage au taux d'emploi de toute la population du Canada du même groupe d'âge pendant la même période (80 %). Cet écart n'est pas surprenant compte tenu du fait que les immigrants avaient disposé d'une période limitée pour s'intégrer à la population active et qu'il leur avait fallu composer avec de nombreuses activités d'établissement.

Après 52 semaines, le taux d'emploi chez les immigrants en âge d'activité maximale se situait à 58 %, soit 23 points de pourcentage sous la moyenne nationale pour ce groupe d'âge pendant la même période (81 %). Cent quatre semaines après leur arrivée, le taux d'emploi chez les immigrants du groupe d'âge d'activité maximale s'établissait à 63 %, soit 18 points de pourcentage sous le taux national de 81 % pour la même période.

Dans l'ensemble, le taux d'emploi des immigrants en âge d'activité maximale se rapprochait de la moyenne nationale au fur et à mesure que leur période de résidence au Canada s'allongeait.

L'écart entre le taux d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés de 25 à 44 ans et la moyenne nationale est passé de 20 points de pourcentage 26 semaines après leur arrivée à 12 points de pourcentage après 52 semaines, puis à 8 points de pourcentage après 104 semaines.

Parmi toutes les personnes en âge d'activité maximale, les taux d'emploi sont les plus élevés chez les titulaires d'un diplôme universitaire. Dans ce contexte, il convient de souligner que la vaste majorité (87 %) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés de 25 à 44 ans sont titulaires d'un grade universitaire, en comparaison avec 25 % de tous les Canadiens du même groupe d'âge, selon les données de l'Enquête sur la population active.

La plupart des immigrants avaient donné suite à leur intention de travailler au Canada

Six mois après l'arrivée des immigrants au Canada, on estime que 100 100 immigrants en âge d'activité maximale (94 %) avaient l'intention de travailler. Parmi ceux qui avaient manifesté cette intention, 83 % avaient trouvé un emploi pendant leurs deux premières années au pays. D'autre part, 44 % de ceux qui n'avaient pas l'intention de travailler avaient trouvé un emploi pendant cette période.

La moitié des immigrants avaient occupé un seul emploi pendant leurs deux premières années au Canada

La moitié des 85 600 immigrants en âge d'activité maximale qui avaient un emploi pendant leurs deux premières années au Canada, soit 42 900, n'avaient occupé qu'un seul emploi. Chez ces dernières personnes, 59 % (25 200) avaient occupé leur emploi pendant plus d'un an, et elles occupaient toujours ce même emploi à la fin de la période de deux ans. La plupart des hommes (89 %) et des femmes (72 %) qui n'avaient eu qu'un seul emploi travaillaient à temps plein.

Les autres 42 700 immigrants en âge d'activité maximale et ayant travaillé avaient occupé plus d'un emploi pendant leurs deux premières années au Canada. La plupart d'entre eux avaient eu deux emplois (26 700), tandis qu'un plus petit nombre avaient eu trois emplois (10 700) ou encore quatre emplois ou plus (5 200)¹.

Chez les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux qui avaient travaillé, 52 % ont eu deux emplois ou plus. C'était aussi le cas pour 54 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et 40 % des réfugiés qui avaient occupé un emploi.

Pour certains immigrants, le passage d'un emploi à un autre signifiait la transition d'un travail à temps partiel vers un travail à temps plein. Des 42 700 immigrants qui avaient occupé deux emplois ou plus, 7 700 (18 %) travaillaient à temps partiel à leur premier emploi mais à temps plein à l'emploi le plus récent. Pour les membres de ce groupe, il est possible que le travail à temps partiel ait été un point de départ vers une plus grande intégration au marché du travail. Très peu d'individus avaient suivi la trajectoire inverse. En effet, seulement 2 700 personnes (6 %) sont passées d'un premier travail à temps plein à un plus récent travail à temps partiel. Enfin, 29 300 (69 %) immigrants travaillaient à temps plein à leur premier emploi ainsi qu'à leur plus récent emploi, tandis que 3 000 (7 %) immigrants travaillaient à temps partiel aux deux emplois.

Le changement d'emploi signifiait également la mobilité professionnelle dans de nombreux cas. Sur les 42 700 immigrants qui avaient occupé deux emplois ou plus, 14 300 travaillaient dans le secteur de la vente ou des services à leur premier emploi. Trente pour cent de ces immigrants (trois sur dix) avaient par la suite obtenu un emploi dans des secteurs qui se caractérisaient généralement par des niveaux de compétences plus élevés, notamment dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, dans le secteur de la santé de même que dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration.

De modestes gains pour ce qui est de trouver un emploi dans la profession envisagée

Comme nous l'avons signalé au début, la plupart des immigrants en âge d'activité maximale (80 %) avaient réussi à se trouver un emploi quelconque pendant leurs deux premières années au Canada.

Chez ceux qui avaient trouvé un emploi, environ quatre sur dix (42 %) avaient trouvé un emploi dans la profession qu'ils comptaient exercer. Le tiers d'entre eux (33 %) avaient trouvé un emploi dans la profession envisagée pendant la première année, tandis qu'une autre tranche de 9 % avaient trouvé cet emploi pendant la deuxième année. Les 58 % restants n'avaient pas trouvé d'emploi dans la profession envisagée.

La vaste majorité (90 %) des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux et âgés de 25 à 44 ans avaient trouvé un emploi pendant leurs deux premières années au Canada. Parmi ceux qui avaient un emploi, la moitié ou presque (48 %) avaient trouvé un emploi dans la profession visée. Quatre immigrants sur dix (40 %) avaient trouvé cet emploi pendant leur première année au Canada, tandis que 8 % l'avaient trouvé pendant leur deuxième année. Les personnes composant la tranche résiduelle de 52 % avaient trouvé un emploi, mais pas dans la profession envisagée.

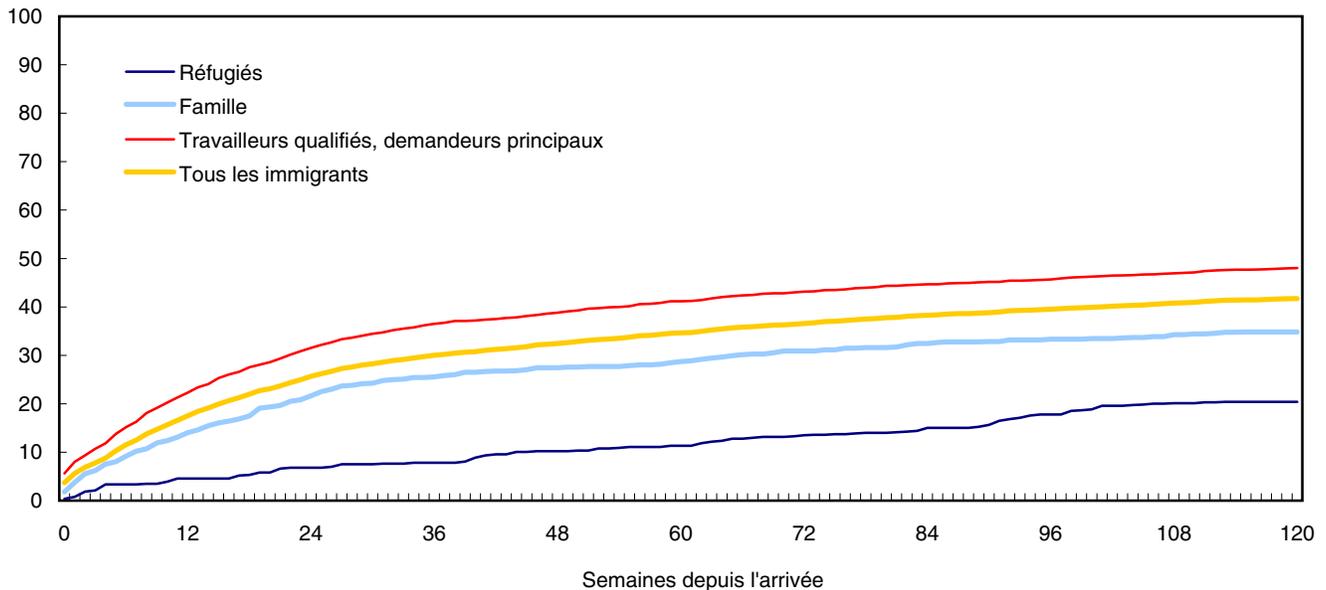
Sur les quelque 45 000 travailleurs qualifiés admis en tant que demandeurs principaux qui avaient trouvé un emploi au Canada, presque la moitié (47 %) souhaitait trouver un emploi en sciences naturelles et appliquées ainsi que

1. Les totaux ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre exactement au total.

dans les professions apparentées. Près de la moitié (49 %) des membres de ce groupe y étaient arrivés à la fin de la période de deux ans.

Graphique 2

Immigrants avec emploi et âgés de 25 à 44 ans : Proportion qui ont eu un emploi dans la profession envisagée, par semaine depuis l'arrivée, pour des catégories d'immigration choisies



Le cinquième des immigrants n'avaient pas travaillé du tout depuis leur arrivée au Canada

Le cinquième (20 %) des immigrants en âge d'activité maximale n'avaient eu aucun emploi après deux ans au Canada. En termes absolus, cela représentait environ 21 000 personnes, dont la majorité étaient des femmes (74 %). Plusieurs d'entre elles étaient des conjointes ou personnes à charge des immigrants de la catégorie économique ou des immigrantes de la catégorie du regroupement familial.

Un travailleur qualifié sur dix (10 %) admis à titre de demandeur principal n'avait occupé aucun emploi à la fin de sa deuxième année au Canada. Bon nombre de ces personnes étaient aux études ou suivaient des programmes de formation (56 %) ou essayaient d'entrer dans la population active en cherchant du travail ou en lançant une entreprise (20 %).

Par ailleurs, 22 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et 38 % des réfugiés n'avaient pas travaillé durant leurs deux premières années au Canada. Soixante-huit pour cent des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui n'avaient pas travaillé était des personnes au foyer ou fournissaient des soins aux membres de la famille, et 24 % étaient aux études ou en formation. Chez les réfugiés qui n'avaient pas eu d'emploi, 49 % étaient aux études ou en formation et 41 % étaient des personnes au foyer ou fournissaient des soins aux membres de la famille.

Le manque d'expérience de travail au Canada était toujours crucial pour les immigrants

Le plus important obstacle à la recherche d'un emploi auquel devaient faire face les immigrants en âge d'activité maximale six mois après leur arrivée était leur manque d'expérience de travail au Canada. Cela constituait toujours le plus important problème après deux ans.

Parmi les 65 600 immigrants en âge d'activité maximale qui cherchaient un emploi 6 à 24 mois après leur arrivée, 71 % ou 46 500 avaient rencontré au moins un problème. Chez ces personnes, environ une sur quatre (26 %) citait l'absence d'expérience de travail au Canada comme le plus important problème, tandis qu'environ le cinquième d'entre elles (21 %) ont déclaré que la difficulté à faire accepter ou reconnaître leur expérience de travail ou leurs titres de compétences acquis à l'étranger était le plus important problème. La barrière linguistique était le plus important obstacle pour 15 % de ces immigrants, et le manque d'emploi était cité par 14 % d'entre elles.

Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux qui avaient rencontré des problèmes ont avant tout cité le manque d'expérience de travail au Canada (26 %) ou la difficulté à faire accepter ou reconnaître leur expérience de travail ou leurs titres de compétences acquis à l'étranger (23 %). Seize pour cent d'entre eux ont déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment d'emplois disponibles et 9 %, que la barrière de la langue était le problème le plus important.

Parmi les réfugiés qui avaient rencontré des difficultés à se trouver un emploi, 28 % ont déclaré que la barrière de la langue était le plus sérieux problème auquel ils ont dû faire face tandis que 25 % ont précisé que le principal obstacle était l'absence d'expérience de travail au Canada. Pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial, le problème le plus important était l'absence d'expérience de travail au Canada (30 %), la barrière de la langue (15 %), le manque d'emploi (15 %) et la difficulté à faire accepter ou reconnaître leur expérience de travail et leurs titres de compétences acquis à l'étranger (15 %).

Dans l'ensemble, de nombreux immigrants étaient satisfaits de leur emploi malgré les difficultés

Malgré ces difficultés, la proportion de nouveaux arrivants qui se sont dits satisfaits de leur emploi était passée de 74 % six mois après l'arrivée à 84 % deux ans après l'arrivée. Le degré de satisfaction face à l'emploi était supérieur dans le cas des personnes qui avaient pu mettre leur formation à profit, qui occupaient un emploi dans la profession envisagée ou qui travaillaient à temps plein.

En outre, les nouveaux arrivants portaient généralement un jugement favorable sur leurs deux premières années au Canada. À la question sur leur expérience globale, 73 900 immigrants en âge d'activité maximale (70 %) ont déclaré que leurs attentes avaient été satisfaites ou dépassées.

L'avenir : le potentiel de l'ELIC pour les chercheurs

Le présent article a exposé certaines expériences des nouveaux arrivants au Canada en matière d'emploi. La dynamique de l'emploi est toutefois complexe, et les individus vivent de nombreuses expériences différentes au fil du temps. D'autres analyses s'imposent pour bien saisir cette complexité. Par exemple, dans quelle mesure de meilleures compétences linguistiques, une meilleure formation acquise au Canada et une plus grande expérience de travail au Canada peuvent-elles améliorer la situation des immigrants sur le plan de l'emploi au fil du temps? Sous quels rapports les trajectoires des immigrants et des immigrantes sur le marché du travail diffèrent-elles, particulièrement sous l'angle des responsabilités relatives aux tâches ménagères et aux soins apportés aux membres de la famille qu'assument les immigrantes?

L'ELIC examine également des sujets comme le logement, les études, la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, le revenu, la création et l'utilisation de réseaux de contacts sociaux, les compétences linguistiques, la santé ainsi que les valeurs et les attitudes.

Nous disposons maintenant de données sur les expériences vécues par les immigrants deux ans après leur arrivée. Lorsque le troisième cycle de l'ELIC sera terminé, les données nous permettront de comprendre le processus d'établissement et les progrès réalisés par les immigrants pendant leurs quatre premières années au Canada.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

89-611-X Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives

89-614-X Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

4422 Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Objectifs de l'enquête

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) a été conçue afin d'étudier le processus d'adaptation et d'établissement à la société canadienne des nouveaux immigrants, y compris les divers stades de cette démarche d'établissement de même que les facteurs qui y sont favorables et défavorables. L'enquête permet également d'examiner la façon dont les caractéristiques socioéconomiques des immigrants influent sur le processus d'intégration à la société canadienne.

Les répondants sont interviewés à trois moments distincts à la suite de leur arrivée au Canada : après six mois, deux ans et quatre ans. Les données recueillies permettront de brosser un tableau dynamique des expériences qu'ils auront vécues.

Méthodes d'enquête

La population visée par l'enquête comprend les immigrants arrivés au Canada entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001 et qui avaient au moins 15 ans au moment de leur arrivée. La population cible comprend environ 169 400 immigrants sur un total de 250 000 personnes admises au Canada pendant cette période.

Sont exclues de l'enquête les personnes qui ont présenté une demande d'établissement en sol canadien. Il se peut que ces immigrants aient été au Canada depuis longtemps au moment où ils ont officiellement obtenu le droit d'établissement et pourraient de ce fait présenter, du point de vue de l'établissement, des caractéristiques très différentes des personnes qui sont nouvellement arrivées au pays. Sont également exclus du champ de l'enquête les réfugiés faisant leur demande d'asile ici même, au Canada. Le champ de l'enquête s'étend à toutes les régions métropolitaines de recensement et aux agglomérations de recensement non éloignées.

La population d'intérêt comprend les immigrants de la population cible qui habitent toujours au Canada au moment d'un cycle donné. Pendant la période de six mois comprise entre l'arrivée des immigrants et la première interview et pendant la période entre la première et la deuxième interviews, certains immigrants ont quitté le Canada pour rentrer dans leur pays d'origine ou se rendre dans un autre pays. Ces personnes sont exclues de la population d'intérêt. Au premier cycle, cette population d'intérêt était évaluée à environ 164 200 immigrants et, au deuxième cycle, à 160 800 immigrants.

L'échantillon est constitué de 12 échantillons mensuels indépendants prélevés de mois en mois. Il y a eu une collecte distincte de données pour chaque mois d'arrivée. Les interviews se sont déroulées dans 15 langues, dont le français et l'anglais. La majorité des interviews du premier cycle ont été menées en personne et ont duré en moyenne 90 minutes. Au deuxième cycle, environ la moitié des interviews ont été effectuées en personne et elles duraient environ 65 minutes.

Au total, 20 322 immigrants ont été choisis dans la population cible. De ceux-ci, 12 040 ont participé au premier cycle et ont fait l'objet d'un suivi au deuxième cycle. De ce dernier nombre, 9 322 ont répondu aux questions de l'interview du deuxième cycle.

On a attribué à chaque répondant un facteur de pondération précis, ce qui permet d'évaluer le nombre d'immigrants que représente le répondant dans la population visée. En raison de la complexité du plan d'échantillonnage et des corrections apportées afin de tenir compte de la non-réponse, il importe d'utiliser les facteurs de pondération de l'enquête afin de produire des statistiques fiables et non biaisées.

Les estimations exposées dans le présent document sont fondées sur les données relatives aux 5 994 immigrants qui se situaient dans le groupe d'âge d'activité maximale (25 à 44 ans) à leur arrivée au Canada et qui ont pris part au deuxième cycle d'interviews. Cet échantillon est représentatif de la population d'intérêt du deuxième cycle (pour ce groupe d'âge) grâce à l'utilisation des poids longitudinaux du deuxième cycle. Les caractéristiques des membres de la population d'intérêt du deuxième cycle six mois après leur arrivée au Canada peuvent être légèrement différentes des estimations publiées (voir *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*¹, par exemple) pour la population d'intérêt du premier cycle, puisque la population d'intérêt du deuxième cycle est un sous-ensemble de la celle du premier cycle.

1. Chui, Tina. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*, Statistique Canada, no 89-611-X au catalogue, Ottawa, 2003.

Limites des données

Les chiffres que renferme le présent rapport sont des estimations pondérées fondées sur les données recueillies auprès de l'échantillon de répondants du deuxième cycle et peuvent donc comprendre des erreurs. Dans toute enquête, l'erreur se divise en deux composantes : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur non due à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre l'estimation tirée d'un échantillon et celle qui aurait été obtenue à l'aide de l'information tirée de chaque membre de la population en utilisant la même méthode de collecte de données. Il est possible d'évaluer l'importance de cette erreur à partir des résultats d'enquête. Une indication de l'ordre de grandeur de l'erreur d'échantillonnage doit d'ailleurs être fournie. Si l'erreur d'échantillonnage estimée est de plus de 33,3 % de l'estimation d'enquête, celle-ci sera considérée trop peu fiable pour être diffusée. Même si elles ne sont pas jugées trop peu fiables pour être publiées, les valeurs où l'erreur estimée se situe entre 16,6 % et 33,3 % de l'estimation d'enquête doivent être utilisées avec prudence. Dans le présent rapport, toutes les valeurs comportent des erreurs d'échantillonnage inférieures à 16,6 % de l'estimation.

Tous les autres types d'erreurs (erreur de couverture, de réponse, de traitement et de non-réponse, par exemple) sont considérées comme des erreurs non dues à l'échantillonnage. Nombre de ces erreurs sont difficiles à repérer et à chiffrer. Il y a erreur de couverture en cas de différence entre la population visée et la population observée.

Sur les 12 040 immigrants pour lesquels un suivi a été effectué dans le cadre du deuxième cycle d'interviews, 9 322 ont répondu aux questions (répondants), 1 370 ont choisi de ne pas participer (non-répondants) et 200 ne faisaient plus partie de la population d'intérêt (hors du champ de l'enquête). En outre, il est impossible de clarifier le statut des 1 148 immigrants qui n'ont pas pu être localisés.

Dans la mesure où les non-répondants sont différents des immigrants dont le statut n'est pas clairement établi et, plus important encore, des immigrants qui ont répondu à l'enquête, nous devons apporter des corrections distinctes dans la pondération finale afin de compenser pour les questionnaires non remplis.

Même si des questionnaires n'ont été remplis qu'en partie et que des questions sont demeurées sans réponse, ces omissions étaient en général peu fréquentes. Les questions sur le revenu de la famille et du ménage ont cependant été plus affectées que les autres par la non réponse. Nous avons donc eu recours à des méthodes d'imputation pour corriger de telles erreurs.

Pour plus de renseignements sur le plan d'échantillonnage de l'ELIC, sur la pondération et sur les corrections relatives à la non-réponse, veuillez consulter le **Guide de l'utilisateur – Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Première vague**¹ (un guide de l'utilisateur relatif au deuxième cycle sera disponible en novembre 2005).

1. Statistique Canada. *Guide de l'utilisateur – Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Première vague*, 2003, http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/4422_D1_T1_V1_F.pdf.